

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Transparence électorale : la PG 41 appelle la classe politique à la concertation

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

“Il ne s'agit pas d'un dialogue général, comme on en a l'habitude chez nous. Il s'agit d'une concertation ciblée entre les partenaires qui sont les partis politiques et les institutions chargées d'organiser les élections. Parce qu'il s'agit de discuter des problèmes d'ordre juridique, des problèmes d'ordre institutionnel et des problèmes d'ordre organisationnel que nous avons répertorié dans le mémorandum”.

C'est par ces propos que Paulette Missambo, présidente de l'Union nationale (UN), a justifié l'appel à une concertation de la classe politique, formulé par la

plateforme PG41, regroupant plusieurs formations politiques de l'opposition. C'était hier à la faveur d'une conférence de presse qui a eu lieu au siège national du Rassemblement pour le Gabon (RPG).

Dans la foulée des échanges avec les journalistes issus des médias nationaux et internationaux, Alexandre Barro Chambrier, président du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), a estimé que cette concertation revêt un caractère impérieux, car il aura le mérite de mettre "le Gabon au-dessus de tout. En effet, nous constatons tous qu'à l'issue des échéances électorales, notamment la présidentielle, il s'ensuit souvent des heurts, des violences et il y a souvent mort

d'homme (...)".

Toujours en rapport avec la transparence électorale, en vue de la tenue des élections apaisées en 2023, Louis-Gaston Mayila, président en exercice de ladite plateforme et principal orateur de cette conférence de presse a tiré la sonnette d'alarme, pour susciter la réaction de l'Exécutif sur d'autres préoccupations, conformément aux lois en vigueur. Entre autres, le renouvellement du bureau du Centre gabonais des élections (CGE) devenu caduc, le renouvellement du bureau du Conseil national de la démocratie (CND), le financement des partis politiques, l'établissement et la délivrance de la Carte nationale d'identité (CNI), etc.



Photo : BOTOUNOU

Photo de famille des présidents des partis politiques membres de la PG41 au terme de leur conférence de presse.

LD : les militants réclament la "libération immédiate" de Nzouba Ndama

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

L'ASSIGNATION à résidence du président du parti : "Les Démocrates", Guy Nzouba Ndama, doublé de son placement sous contrôle judiciaire passent très mal auprès de ses ouailles et de façon générale dans le camp de l'opposition. D'où la récente sortie de soutien ferme effectuée par le président honoraire de cette chapelle politique, Dr Séraphin Akouré Davain.

Occasion pour le député du 2e siège de la commune de Lambaréné de fustiger les chefs d'accusation, selon lui fallacieux. "(...) À la suite de ces présumées instructions, le président Guy Nzouba Ndama a-t-il fait l'objet d'un transfèrement de Franceville vers Libreville ce 20 sep-



Photo: DR

Séraphin Akouré Davain demandant la libération du président de LD.

tembre aux fins de comparaître devant la Cour spéciale au fallacieux motif de blanchiment de capitaux auquel s'ajouterait dans un glissement pernicieux des chefs d'accusation : l'intelligence

avec une puissance étrangère", s'est-il indigné.

Avant de tirer la sonnette d'alarme : "Tout en redoutant le préjudice physique et psychologique que ne manquerait de subir le président Guy Nzouba Ndama, le parti en rend désormais responsables les donneurs d'ordres". Non sans préciser : "Les Démocrates qui se réservent le droit de réagir vigoureusement, à travers diverses actions, contre toute éventuelle condamnation, réclame la mise en liberté immédiate et sans condition du président Guy Nzouba Ndama". À en croire l'orateur du jour, le cas du leader de LD relève purement et simplement de l'instrumentalisation et de la machination politique. "En cas de surdité du pouvoir, à la manœuvre dans ce procès qui relève davantage du règlement de comptes politiques que de la lecture orthodoxe ou équitable du droit, le parti prend l'opinion nationale et internationale à témoin sur les éventuels troubles que le traitement réservé au leader de la première formation politique de l'opposition au Gabon pourrait occasionner", a prévenu Akouré Davain.

Le PDG salue les dernières mesures présidentielles

CNB
Libreville/Gabon

DANS une déclaration lue dernièrement par l'un de ses porte-parole, David Ella Mintsa, au siège de Louis, le Parti démocratique gabonais (PDG) salue la ferme volonté "du président de la République d'œuvrer constamment à l'amélioration de la gouvernance publique et, partant, du bien-être de ses compatriotes". Une déclaration qui vient soutenir les dernières mesures prises par le chef de l'État, Ali Bongo, et annoncées le 12 septembre dernier par la Première ministre, Rose-Christiane Ossouka Raponda. Ces mesures s'articulent autour de l'instauration d'un concours national de salubrité publique doté d'un prix d'un montant de 500 millions de F CFA, l'affectation d'une enveloppe de 2 milliards de F CFA à la ville de Libreville et aux capitales provinciales au titre de financement des projets de développement local, et la dissolution du ministère des Travaux publics (TP), de l'Équipement et des Infrastructures. Pour le PDG, toutes ces mesures traduisent de façon éloquent l'ambition des pouvoirs publics



Photo: BOTOUNOU

Le porte-parole du PDG, David Ella Mintsa, pendant la déclaration.

de parvenir à une "saine émulation de nos quartiers, arrondissements et autres localités", souligne l'orateur. Avant d'inviter les acteurs concernés à faire preuve de rigueur, de droiture et de transparence dans la gestion de ces ressources financières. Revenant sur la dissolution du ministère des TP, le parti au pouvoir estime que cette décision "courageuse s'inscrit dans la quête permanente de l'efficacité de la gouvernance publique et traduit la volonté inébranlable du président de la République, Ali Bongo Ondimba, de placer toujours les aspirations et attentes légitimes du peuple gabonais au-dessus de toutes autres considérations."

Rectificatif

Dans notre édition du lundi 19/09/2022, une malencontreuse erreur s'est produite au niveau de l'identité du Doyen du corps diplomatique. En lieu et place de François Ibovi, il fallait plutôt lire François Luambo, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique du Congo près la République gabonaise et doyen du corps diplomatique. Nos excuses à ce dernier ainsi qu'à nos lecteurs.